

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

**Tout ce qu'il faut savoir
sur le don de moelle osseuse**

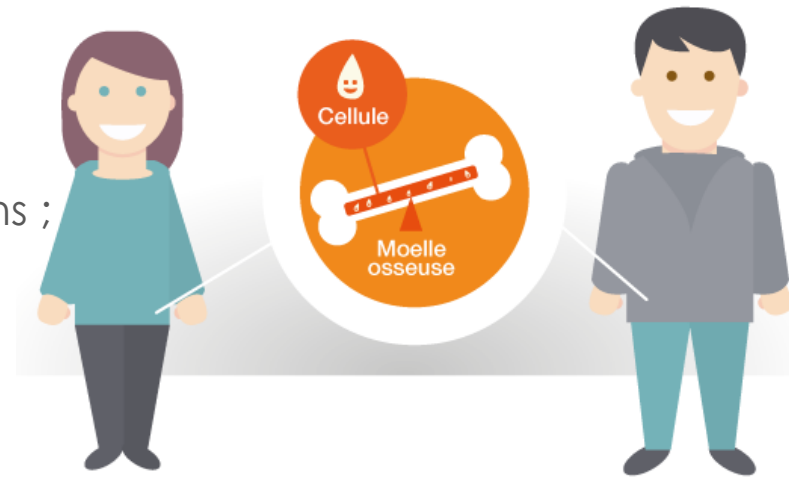
LE DON DE MOELLE OSSEUSE

1.

La moelle
osseuse :
un rôle vital
pour le corps
humain

1.1. Qu'est ce que la moelle osseuse ?

- La moelle osseuse est indispensable à la vie. Elle assure la production des cellules souches hématopoïétiques, c'est-à-dire des cellules qui sont à l'origine des cellules sanguines :
 - Les globules rouges qui transportent l'oxygène ;
 - Les globules blancs qui luttent contre les infections ;
 - Les plaquettes qui arrêtent les saignements.
- Elle est présente dans l'ensemble des os, et plus particulièrement au niveau des os plats, comme les os du bassin où elle est plus accessible.



1.2. La greffe de moelle osseuse

- La greffe de moelle osseuse consiste à transfuser à un malade, une quantité donnée de cellules souches hématopoïétiques (CSH), prélevées sur un donneur compatible en parfaite santé.
- Elle permet de remplacer la moelle osseuse malade par une moelle osseuse saine.
- Les leucémies représentent les principales maladies de la moelle osseuse. Elles représentent, avec les autres cancers du sang, **80%** des indications de greffe de moelle osseuse.
- En France, **2 000** malades ont besoin d'une greffe de moelle osseuse chaque année.



1.3. Trouver un donneur compatible

- Lorsqu'un malade a besoin d'une greffe de moelle osseuse, il est nécessaire de trouver un donneur compatible, c'est-à-dire un donneur qui partage la même carte d'identité génétique (appelée système HLA).
- La recherche se fait d'abord parmi les frères et sœurs du malade (1 chance sur 4).
- Malheureusement 2/3 des patients n'ont pas de donneur compatible dans leur fratrie.



1.4. Trouver un donneur compatible



- Hors fratrie, la compatibilité entre un donneur et un receveur est de **1 chance sur 1 million**.
- Toute nouvelle inscription sur le registre des donneurs volontaires de moelle osseuse augmente pour chaque malade les chances de trouver le bon donneur et d'être greffé.
- Au 31 décembre 2013, **221 000** personnes étaient inscrites sur le registre des donneurs de moelle osseuse en France.

1.5. La coopération internationale



- Le registre France Greffe de Moelle de l'Agence de la biomédecine rassemble l'ensemble des donateurs volontaires de moelle osseuse inscrits en France.
- Ce registre est membre d'un réseau international qui regroupe **74** registres dans le monde et permet l'accès à plus de **24** millions de volontaires au don de moelle osseuse.
- Compte tenu de la grande diversité génétique des populations, la solidarité entre les différents registres est fondamentale dans le processus de recherche de compatibilité.

1.6. Comment identifier le « meilleur » donneur dans le monde ?



1

Le médecin consulte la base de données internationale...



2

...qui répertorie l'ensemble des caractéristiques génétiques des donneurs inscrits dans le monde...



3

...et pour afficher sa recherche, il inscrit son patient sur le registre français et les registres internationaux...



4

...afin de tenter d'identifier le meilleur donneur à travers le monde.

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

2.

Comment
devenir
donneur ?

2.1. Qui peut s'inscrire ?

Tout le monde peut s'inscrire pour devenir volontaire au don de moelle osseuse et donner une chance supplémentaire de guérison à un malade. Sous réserve :



D'avoir plus de 18 ans
et moins de 51 ans lors
de l'inscription



D'être en parfaite santé



D'accepter de répondre
à un questionnaire
de santé et de faire
une prise de sang

2.2. Les grands principes du don de moelle osseuse

Conformément à la loi de bioéthique, trois principes fondamentaux régissent le don de moelle osseuse en France :

L'anonymat → Lorsqu'un don est réalisé, le donneur ne connaît pas la personne qui en bénéficie et réciproquement pour le receveur.

Le libre consentement → Lorsque le donneur est sollicité par le registre national, il doit confirmer son consentement auprès du Tribunal de Grande Instance.

La gratuité → Aucune rémunération n'est versée au donneur et le don est gratuit.

2.3. Les étapes jusqu'à l'inscription

1



Vous vous informez sur le rôle du donneur de moelle osseuse
Avant de vous inscrire comme donneur volontaire, vous prenez le temps de vous informer et de réfléchir à l'engagement que ce don implique.

2



Vous faites votre demande d'inscription sur le registre des donneurs volontaires de moelle osseuse

Cette préinscription se fait simplement en remplissant un formulaire :

- En ligne, sur le site : **www.dondemoelleosseuse.fr**
- En version papier, à envoyer à : l'Agence de la Biomédecine
Registre France Greffe de Moelle
1, avenue du Stade de France
93212 Saint-Denis la Plaine Cedex
- Par téléphone : **N° Vert 0800 20 22 24**



Vous allez au rendez-vous médical

Vous êtes contacté par le centre d'accueil le plus proche de chez vous pour un entretien médical et une prise de sang afin d'évaluer votre aptitude au don et détecter les éventuels risques pour le malade et pour vous-même.

A partir de votre échantillon de sang, des examens biologiques sont réalisés pour connaître votre typage HLA, qui permettra de déterminer la compatibilité avec un malade.



Vous devenez Veilleur de Vie

Si vous n'avez aucune contre-indication au don, votre inscription sur le registre des donneurs de moelle osseuse est validée.

Vous recevez votre carte de donneur, votre code et votre mot de passe pour accéder à votre espace de donneur inscrit sur le site www.dondemoelleosseuse.fr



Vous restez joignable

Vous vous tenez disponible en cas de compatibilité avec un malade. La probabilité de trouver deux individus compatibles en dehors de la fratrie est d'1 sur 1 million. Vous pouvez donc être sollicité plus ou moins rapidement, voire jamais.

C'est pourquoi il est important d'informer l'Agence de biomédecine de tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, email...).

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

3.

Comment
s'effectue
le don ?

3.1. Deux modes de prélèvement

Il existe deux modes de prélèvement : le prélèvement dans le sang et le prélèvement dans les os postérieurs du bassin.



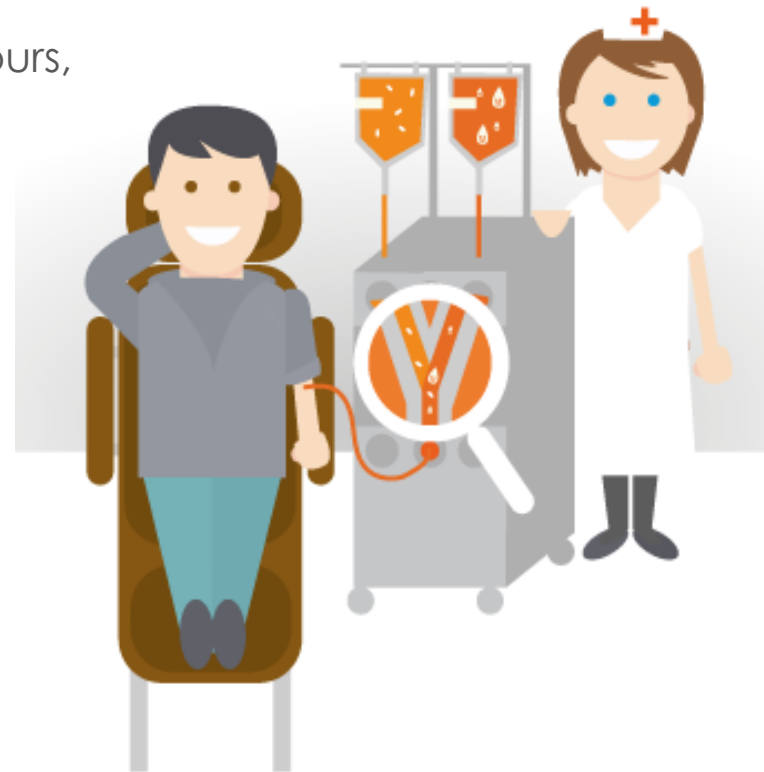
En s'inscrivant, chaque donneur volontaire de moelle osseuse donne un accord de principe pour ces deux types de prélèvements.

C'est le médecin greffeur qui détermine le mode de prélèvement en fonction du type de cellules souches dont a besoin le malade.

Le donneur bénéficie de toute l'information nécessaire avant le prélèvement. Son consentement est révoquant à tout moment.

3.2. Le prélèvement dans le sang

- Le donneur reçoit au préalable pendant quelques jours, un médicament par injection sous cutanée. Ce médicament stimule la production des cellules de la moelle osseuse et les fait passer des os vers le sang.
- Les cellules sont ensuite récupérées dans le sang par le procédé d'aphérèse, qui consiste à séparer les cellules de la moelle osseuse des autres éléments sanguins.
- Un à deux prélèvements de 4 heures environ sont nécessaires.
- Les effets secondaires sont comparables à ceux d'un état grippal.
- **Ce mode de prélèvement permet de recueillir des cellules souches hématopoïétiques en grande quantité.**



3.3. Le prélèvement dans les os postérieurs du bassin

- Le prélèvement se déroule au bloc opératoire, sous anesthésie générale et ne comporte aucun risque de paralysie.
- Le donneur est hospitalisé pendant 48 heures.
- Après le prélèvement, les douleurs locales, si elles existent, peuvent être soulagées par des anti-douleurs classiques.
- **Ce mode de prélèvement permet de recueillir à la fois les cellules souches de la moelle osseuse et leur milieu environnant.**



3.4. Concrètement comment s'organise le prélèvement ?



Vous êtes compatible avec un malade qui a besoin d'une greffe de moelle osseuse

Vous êtes contacté directement par le centre donneur qui vous en informe et valide avec vous la date du prélèvement, qui se déroulera entre 1 et 3 mois plus tard.



Vous passez un entretien médical et de nouveaux examens

Cet entretien a lieu dans le mois qui précède le don et permet de déceler toute contre-indication qui peut avoir une incidence sur le malade.

Vous êtes informé du mode de prélèvement que sollicite le médecin greffeur.



Vous déposez votre consentement

Vous devez vous rendre sur rendez-vous, au Tribunal de grande instance afin d'y déposer votre consentement formel pour le don.

Cette démarche permet de s'assurer que vous avez été correctement informé de la procédure.



Vous allez à l'hôpital ou dans un centre EFS pour le prélèvement

Vous effectuez les formalités administratives classiques, nécessaires à toute admission.

Le prélèvement est effectué, dans le sang, ou dans les os du bassin.



Vous avez peut-être sauvé une vie !

Les cellules prélevées sont acheminées vers l'hôpital greffeur où elles seront transfusées au malade dans les meilleurs délais (12 à 36 heures selon la distance).

Votre moelle osseuse se reconstitue rapidement.



Vous êtes suivi

Trois questionnaires de suivi vous seront remis par le centre donneur : le jour de votre prélèvement, dans le mois qui suit et un an plus tard.

Votre centre donneur vous contactera désormais tous les ans pour avoir de vos nouvelles.

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

4.

Comment
s'informer ?

Pour tout savoir sur le don de moelle osseuse



dondemoelleosseuse.fr



facebook.com/dondemoelleosseuse



[@moelleosseuse](https://twitter.com/moelleosseuse)

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

Merci